GUIDE DES PARENTS 2021

UNE MER DE MONDES

TABLE DES MATIÈRES

MOT DE LA DIRECTION **3**

MOT DE L'ÉQUIPE DE L'ANIMATION ESTIVALE **4**

LA MISSION DU CAMP DE JOUR DE NOTRE-DAME-DU-PORTAGE **5**

L'ÉQUIPE DE L'ANIMATION ESTIVALE **5**

LA THÉMATIQUE ESTIVALE **6**

LE CODE D'HONNEUR D'UN AGENT SECRET ! **7**

LES ATELIERS **8**

LES ATELIERS DE BRICOLAGE 8
LES ATELIERS 1, 2, 3 ACTION ! 8
LES ATELIERS SPORTIFS 8
LES ATELIERS EINSTEIN 8
LES ATELIERS SPLASH ! 8
LES ATELIERS NATURE 8
LES JEUX COOP 8

LES ACTIVITÉS **9**

☺ LES ACTIVITÉS BRAVOURES 9
☺ LES JOURNÉES THÉMATIQUES 9

LES SORTIES **9**

L'ACTUALITE AUTOUR DU MONDE ET LES ANNIVERSAIRES **9**

LE MATÉRIEL **10**

LES ALLERGIES **10**

LA BOÎTE À OUTILS RECYCLÉS **10**

LE SERVICE DE GARDE ANIMÉ **12**

INSCRIPTIONS **13**

Forfait « Estival » *13*
Forfait par « Bloc » *13*
Processus d'inscription *13*
Fonctionnement à l'arrivée *13*
RÈGLES À SUIVRE 14

LES PROCÉDURES D'URGENCE **15**

BLESSURES MINEURES 15
BLESSURES MAJEURES 15
SYMPTÔMES ASSOCIÉS À LA COVID-19 15

LES RÈGLEMENTS **16**

LA POLITIQUE DE RENVOI **18**

COVID-19 ..... **19**

LES MESURES S'ARTICULENT AUTOUR DES 4 DIRECTIVES DE LA SANTÉ PUBLIQUE : 19

COMMENTAIRES ET SUGGESTIONS **20**

MOT DE LA DIRECTION

Bien que l'hiver se soit fait tenace ces dernières semaines, l'été arrive à grand pas et il nous fait grand plaisir de vous offrir à nouveau un camp de jour amusant, diversifié et dynamique pour vos enfants. Pour une deuxième année, je chapeauterai ce beau défi qu'est le camp de jour de Notre-Dame-du-Portage. C'est toujours un plaisir pour moi de pouvoir travailler dans un milieu de vie aussi actif et passionné.

Pour l'été 2021, nous aurons la chance de compter sur un nouveau responsable du camp de jour en Enric Cloutier, alias Frigo. Sachez que Frigo est déjà bien intégré à notre municipalité, ayant occupé le rôle de stagiaire aux loisirs à l'hiver 2021. Fort d'une Technique de gestion et intervention en loisirs au Cégep de Rivière-du-Loup, il ne fait aucun doute que Frigo saura assurer un service de qualité tout au long de l'été, tout en ayant à cœur le bien-être de vos enfants.

Bien évidemment, nous ne pouvons écarter le fait que l'été 2021 demeurera des plus particulières dû à la COVID-19, tout comme l'été précédent. Néanmoins, notre nouveau responsable s'est assuré de mettre en place plusieurs activités qui sauront ravir vos enfants. Ceux-ci auront notamment l'occasion de recevoir la visite de l'observatoire Aster, de découvrir le métier des premiers répondants (ambulanciers, policiers, pompiers), de se familiariser avec des amis à quatre pattes, de s'improviser scout le temps d'une journée, de faire l'essai d'un grand canon à mousse, etc.

En vous souhaitant, à vous et à vos enfants, un été magnifique !

Vincent Laflamme
Coordonnateurs loisirs, culture et vie communautaire

MOT DE L'ÉQUIPE DE L'ANIMATION ESTIVALE

L'été 2021 frappe à nos portes en apportant avec elle une nouvelle année au camp de jour de Notre-Dame-du-Portage. Bien que la situation actuelle due à la Covid-19 ne nous est plus étrangère, elle est tout de même intégrée dans nos quotidiens et le camp de jour n'y fait pas exception. Cependant, le bonheur et le plaisir de vos enfants ne sera pas mis à part, bien au contraire. Cet été nous aurons une petite équipe d'animateur motivée, professionnelle et dynamique. Chacun des animateurs saura redoubler d'efforts pour assurer un été des plus agréable pour vos enfants tout en faisant du camp de jour un endroit sécuritaire pour tous.

Ce groupe d'animateurs mettra de l'avant chacune de ses forces dans l'optique de permettre à vos enfants de grandir et de s'amuser dans une ambiance dynamique entre amis. Comme nous le savons tous, les relations interpersonnelles ont été mises de côté lors de la dernière année et les enfants en sont énormément touchés. Le camp de jour se fera donc pour objectif de créer une ambiance conviviale où le plaisir est mis de l'avant tout en respectant les mesures sanitaires de la santé publique.

Cet été, vos enfants participeront à l'aventure du camp de jour par l'entremise d'activités stimulantes et diversifiées qui leur permettront de découvrir de nouveaux intérêts et de s'amuser à travers ce qu'ils aiment déjà.

Ceci dit, j'attends avec impatience le début d'un été qui promet d'être rempli de beaux défis, d'apprentissage et de rencontres inoubliables.

Toute l'équipe d'animation et moi-même, tenons à vous remercier sincèrement pour la confiance que vous nous accordez en nous confiant vos enfants. Nous avons tous très hâte de débuter l'été à leurs côtés.

Enric Cloutier, Responsable du camp de jour
Alias Frigo

LA MISSION DU CAMP DE JOUR DE NOTRE-DAME-DU-PORTAGE

Dans un environnement à la fois sécuritaire, stimulant et plaisant, la municipalité de Notre-Dame-du-Portage offre aux jeunes de 5 à 12 ans la possibilité de participer à un programme récréatif de qualité : le **Camp de jour**. Ce service favorise ainsi leur développement social, moteur et cognitif, le tout par l'intermédiaire d'activités accessibles et variées (artistiques, culturelles, sportives, et socio-éducatives), suscitant des expériences de vie en groupe et l'acquisition de valeurs fondamentales, comme le respect de soi, des autres et de l'environnement.

L'ÉQUIPE DE L'ANIMATION ESTIVALE

Après avoir franchi toutes les étapes inhérentes au processus de sélection (entrevue orale et test écrit), les animateurs ont complété une série de formations (RCR, premiers soins, etc.) dont la principale, la formation Moniteurs Avertis avec l'équipe d'animation ainsi que de la planification estivale en équipe. Les animateurs seront également encadrés par un responsable estival.

AVIS

Une carte **Aide-mémoire**, recensant les numéros de téléphone importants, par ordre de priorité, vous est remise au moment de l'inscription. Elle vous indique deux numéros de cellulaire à composer en cas d'urgence. Veuillez la conserver précieusement. Prenez note que le numéro du camp de jour est modifié, il faut maintenant composer le **(418) 605-9252**. Ce numéro est inscrit sur la carte « **Aide-mémoire »**.

LA THÉMATIQUE ESTIVALE

UNE MER DE MONDES

Situé en bordure du fleuve St-Laurent, les résidents de Notre-Dame-du-Portage sont évidemment bien placés pour connaitre la beauté des paysages et la qualité activités aquatiques. Mais connaissent-ils également tout ce qui se cache sous l'eau ? Bien sûr, nous connaissons les nombreuses espèces de poissons qui y vivent, allant de l'éperlan à la baleine, mais bien plus s'y cache… En fait, une mer de mondes s'y trouve !

En effet, dans les plus profonds du fleuve St-Laurent se trouve une foule de mondes légendaires et accessibles par l'entremise de passages marins. Bien que cela puisse représenter un certain danger à première vue, nous avons la chance de compter sur le Grand Couppi pour garder ces passages et assurer la sécurité de tous.

D'ailleurs, celui-ci est quelque peu débordé par les temps qui cours et sollicite l'aide de tout le camp de jour de Notre-Dame-du-Portage pour visiter ces mondes légendaires et y accomplir quelques missions pour lui. Embarquerez-vous dans l'aventure avec le Grand Couppi ?

Surtout, gardez l'œil ouvert lorsque vous êtes près du fleuve, peut-être apercevrez-vous le Grand Couppi au loin !

LE CODE D'HONNEUR DU GRAND GOUPPI !

Pour embarquer dans l'aventure, vous devrez :

- Écouter et respecter les animateurs. Leurs conseils te guideront tout au long de l'aventure.
- Respecter son environnement.
- Démontrer sa franche camaraderie aux autres amis, les respecter et être coopératif.
- Demeurer alerte : garder l'œil ouvert, car aucun détail ne doit être échappé.
- Toujours avoir de la bonne humeur en réserve.
- Être patient et compréhensif envers les autres.
- Être prêt à chanter l'hymne du Grand Gouppi, peu importe le moment de la journée.
- Manger ses portions quotidiennes de fruits et de légumes pour avoir de l'énergie tout au long des différents voyages.
- Avoir sa bouteille d'eau durant tous les voyages. Il faut s'assurer de toujours être hydraté.
- Mettre sa crème spéciale pour se protéger des rayons du soleil et de ses effets néfastes. **Un indice de 30 et plus est essentiel chaque jour**, et ce, à plusieurs reprises.

LES ATELIERS

LES ATELIERS DE BRICOLAGE

Apprentissage de différentes techniques d'arts et exploration de matériaux artistiques en vue de créer de petits chefs-d'œuvre originaux et d'impressionner parents et amis ! Afin de respecter les mesures sanitaires mises en place par la Santé Publique, il est demandé que chaque enfant apporte son propre matériel de bricolage, limitant ainsi tout partage de matériel (crayon de plomb et crayons de couleur, bâton de colle, ciseau, papier collant, efface, etc.).

LES ATELIERS 1, 2, 3 ACTION !

Des activités simples et amusantes qui permettent aux jeunes de s'exprimer, d'apprendre à mieux se connaître et à développer leur esprit théâtral. Au programme : théâtre, improvisation, mimes, jeux de rôle, saynètes, etc.

LES ATELIERS SPORTIFS

Activités de groupe visant à améliorer la condition physique des jeunes, tout en assurant le développement de leurs habiletés motrices (coordination, agilité, dextérité, etc.). Le tout, dans un environnement à la fois stimulant, sécuritaire et adapté à l'âge des participants.

LES ATELIERS EINSTEIN

Réalisation d'expériences scientifiques associées aux thèmes de l'eau, de l'air, de la terre et du feu. Nos p'tits Einstein apprécieront sûrement ces expériences variées.

LES ATELIERS SPLASH !

Prépare-toi à te faire arroser, et ce, à chaque semaine ! Au programme : piscine, animation aquatique et jeux d'eau. Il n'y a rien de plus rafraîchissant !

LES ATELIERS NATURE

Des séries de jeux organisés dans le bois : des constructions de forts allant aux jeux de stratégies, soyez prêts et vigilants !

LES JEUX COOP

Pour développer l'entraide et la solidarité : une variété de jeux coopératifs, à la fois simples et amusants. Des *petits moments amusants* pour bonifier le quotidien des jeunes. Jouer… ça fait **sourire** !

LES ACTIVITÉS

☺ LES ACTIVITÉS BRAVOURES

Au menu : des activités spéciales inspirées de notre thématique, le tout agrémenté du dénouement de l'aventure du Grand Gouppi !

☺ LES JOURNÉES THÉMATIQUES

Au courant de l'été, les enfants seront invités à participer à différentes journées thématiques qui seront annoncées à l'avance.

LES SORTIES

En raison des nombreuses mesures et contraintes imposées par la Santé Publique en termes de consignes sanitaires et restrictions quant au transport, il n'y aura pas de sorties extérieures à l'été 2021. Toutefois, plusieurs visites de spécialistes et autres ressources se déroulement sur le site du camp de jour. En tout temps, les mesures sanitaires seront respectées durant ces visites. À ce sujet, vous serez informés hebdomadairement des différentes activités spéciales ayant lieu dans un futur rapproché.

L'AQUA-HEBDO ET LES ANNIVERSAIRES

Le vendredi en fin de journée, vous êtes invités à consulter **L'AQUA-HEBDO.** Afin de respecter les mesures sanitaires imposées par la Santé Publique, il n'y aura aucune distribution papier. **L'AQUA-HEBDO** sera plutôt affichée à l'extérieur de chacun des locaux pour observation, tout en étant rendu disponible via le site Internet de votre Municipalité, sous l'onglet « camp de jour ». Un envoi par courriel peut également être réalisé sur demande.

Consultez-la attentivement pour être à l'affût des informations les plus récentes (exemples : changements ou ajouts d'activités). En plus, vous profitez d'une foule de chroniques dont celles des **fêtés du jour**. En effet, les fêtés de l'été auront droit à une chanson personnalisée chantée par l'équipe de l'animation estivale ainsi qu'à une photo pour souligner l'événement!

LE MATÉRIEL

Voici la liste du matériel nécessaire pour participer aux activités quotidiennes du **CAMP DE JOUR :**

Matériel aquatique	Vêtement	Nourriture
☐ Un costume de bain et un bonnet de bain* ☐ Une serviette de plage ☐ Une crème solaire avec un indice de protection **minimale** de 30 FPS**	☐ Des souliers de sport*** ☐ Un pantalon court (*short*) ☐ Un chandail ou une camisole ☐ Un vêtement et un sous-vêtement de rechange ☐ Un coupe-vent ☐ **Un couvre-visage**	☐ Un repas santé (aucun repas chaud n'est autorisé) ☐ Deux collations santé ☐ Un sac à dos ☐ Une bouteille d'eau en plastique (obligatoire)

*Si l'atelier **SPLASH** est au programme, il est fortement recommandé d'enfiler le costume de bain le matin, avant de quitter la maison. Ceci permet d'augmenter le temps réel de l'activité, en plus d'éviter de faire attendre les autres membres du groupe.

**Aucune crème solaire n'est prêtée. Il est donc essentiel de fournir une bouteille de crème solaire à votre enfant.

***Les souliers de sport sont **obligatoires** pour les activités sportives et les déplacements.

Il est fortement recommandé d'identifier **tout** le matériel appartenant à votre enfant. Il est conseillé de laisser les objets personnels (jeux, jouets, etc.) à la maison pour éviter tout bris, perte ou vol. **En aucun cas, le personnel du Camp de jour est responsable des bris et/ou des vols d'objet de valeur.** Une boîte d'**objets perdus** est accessible à l'entrée du **CAMP DE JOUR**, auprès du personnel de l'animation estivale.

LES ALLERGIES

Certains jeunes participant au **CAMP DE JOUR** ont des allergies alimentaires particulières. Nous sollicitons donc votre collaboration pour éviter certains aliments pour les lunchs de vos enfants, comme les **œufs**, les **arachides** et tous les aliments pouvant contenir des arachides et/ou des **noix** ou des œufs. Il est essentiel que votre enfant ait en sa possession son épinéphrine si cela lui est nécessaire.

LA BOÎTE À OUTILS RECYCLÉS

L'équipe de l'animation estivale sollicite votre collaboration pour l'aider à réaliser les activités qu'elle a planifiées. Pour ce faire, elle vous demande de recycler! Prenez note que tous les formats sont acceptés.

Voici quelques éléments recherchés :

★ Bouton ★ Tissu ★ Vêtement usagé (pour le costumier) ★ Boîte d'œufs ★ Bouchon de liège ★ Contenant de lait ★ Contenant de plastique ★ Contenant de yogourt	★ Boîte de papiers mouchoirs ★ Rouleau de papier essuie-tout ★ Rouleau de papier hygiénique ★ Boîte de savon ★ Revue et catalogue ★ Sac en papier

Pour faciliter le travail des animateurs, nous vous prions de bien vouloir **nettoyer soigneusement** les articles que vous apportez. Vous pouvez les déposer dans la boîte prévue à cet effet, située à l'entrée du Chalet des sports. Ces matériaux seront ensuite entreposés sur une période de 3 à 4 jours afin d'éviter toute trace de la COVID-19 pouvant s'y trouver. Ils serviront ensuite aux ateliers d'arts plastiques.

Toute l'équipe vous remercie de votre collaboration

et un merci tout spécial pour votre précieuse aide l'été dernier!

LE SERVICE DE GARDE ANIMÉ

Le service de garde animé est un service complémentaire au Camp de jour. Il est accessible du lundi au vendredi de 7 h 30 à 9 h 00 et de 16 h 00 à 17 h 30.

JOUR	HEURE
Lundi au vendredi	**AM** **7 h 30 à 9 h 00**
	PM **16 h 00 à 17 h 30**

Veuillez prendre note que le **SERVICE DE GARDE ANIMÉ** ouvre ses portes à 7 h 30. Avant cette heure, **aucune** surveillance n'est effectuée. Votre enfant demeure donc **sous votre responsabilité**, et ce, jusqu'à l'ouverture officielle du site du **CAMP DE JOUR**.

En fin de journée, le **SERVICE DE GARDE ANIMÉ** cesse ses activités à 17 h 30. Les retardataires doivent **payer une amende**, variable selon la durée du retard. Pour **chaque** 15 minutes de retard, des frais de 5 $ seront exigés. Prenez note que ces frais doivent être acquittés sur place, **le soir même.**

Pour les enfants qui ne sont pas inscrits au **SERVICE DE GARDE ANIMÉ**, la somme de 5 $ doit être déboursée pour **chaque** période utilisée, soit une durée maximale de 1 h 30 (matin et/ou soir). Cette somme doit être réglée sur place à la personne responsable, la journée même de son utilisation. Par ailleurs, si un retard survenait en fin de journée, l'amende de 5 $ pour chacun des 15 minutes s'ajoute au frais initial de 5 $.

INSCRIPTIONS

Le **CAMP DE JOUR** est accessible seulement aux enfants dont le parent en défraie le coût. Incidemment, toute présence sur le site du **CAMP DE JOUR**, n'est acceptée et surveillée afin d'assurer le respect des consignes de distanciation et le respect des ratios établis par la Santé Publique.

Le but : assurez, en priorité, la sécurité des enfants dont les parents en ont déboursé les frais. En cas de besoin, l'équipe de l'animation estivale demeure toujours disponible pour vous aider. Vous comprendrez que les mesures de contrôle sont appliquées pour éviter les abus.

Forfait « Estival »

Cette inscription permet de bénéficier d'une inscription pour la totalité du camp de jour 2021, soit du 28 juin au 13 août inclusivement. Veuillez toutefois noter qu'en raison de la COVID-19, nos ratios et capacité d'accueil furent revus à la baisse. Le risque de ne pouvoir accueillir tous les enfants est donc présent. La collaboration de tous est donc sollicitée afin de laisser les places disponibles pour ce forfait en priorité aux familles n'ayant aucune alternative au camp de jour municipal.

Forfait « à la semaine »

Cette inscription permet de bénéficier d'une inscription pour la semaine désirée. Notez toutefois que les forfaits à la journée et à la demi-journée ne pourront être appliqués à l'été 2021 afin de respecter les mesures sanitaires en application.

Processus d'inscription

- La période d'inscription se tiendra du jeudi 20 mai au lundi 14 juin;
- Les citoyens résidents à Notre-Dame-du-Portage seront favorisés. C'est donc dire que toute inscription provenant de citoyens non-résidents sera automatiquement placée sur une liste d'attente. Advenant le fait qu'il y ait toujours des places d'accessibles suite à la conclusion des inscriptions, la liste d'attente sera utilisée pour combler lesdites places;

Fonctionnement à l'arrivée

À son arrivée, l'enfant doit se présenter à l'entrée dédiée à son groupe, puisque chacun d'entre eux dispose d'une entrée unique afin d'éviter tout risque de propagation. Des distributeurs de savon sont également installés à chacune de ces entrées et doivent être utilisés à chaque entrée et sortie. Notez que l'emplacement des groupes vous sera précisé au moment de la confirmation de votre inscription.

À l'arrivée et au départ de l'enfant, les parents n'ont pas le droit d'entrer dans le bâtiment et doivent attendre à l'extérieur, selon les restrictions de la Santé Publique.

RÈGLES À SUIVRE

- Si votre enfant possède une clé importante (domicile ou autre), veuillez l'identifier et lui demander de la remettre au responsable de son groupe. Ce dernier la placera dans un endroit sécuritaire pour la journée et la remettra à votre enfant à son départ.

- Si votre enfant arrive ou repart seul, à pied ou à vélo, il importe de savoir à quelle heure il doit arriver le matin et/ou, à quelle heure il est autorisé à quitter le soir. En cas de changement, vous êtes tenus de nous en aviser rapidement.

- Toute personne qui se présente au **CAMP DE JOUR** pour venir chercher un enfant doit y être **autorisée et ne peut pénétrer à l'intérieur des locaux**, afin de réduire tout risque de propagation de la COVID-19, tel que recommandé par la Santé Publique. Son nom et ses coordonnées doivent figurer sur la **Fiche d'inscription**. **Sans votre autorisation**, votre enfant demeure au **CAMP DE JOUR**, jusqu'à ce que nous puissions entrer en contact avec vous, pour obtenir votre consentement.

- Chaque enfant dispose d'un casier ou bac prédéterminé pour le rangement de son sac / boîte à lunch et autre matériel. Votre enfant doit y déposer ses choses dès son arrivée.

LES PROCÉDURES D'URGENCE

BLESSURES MINEURES

Le personnel du **CAMP DE JOUR** administre les premiers soins. Les animateurs détiennent les qualifications requises : RCR et premiers soins. Un rapport d'accident est complété par la responsable ou un animateur et un suivi verbal est effectué au parent lorsqu'il viendra récupérer son enfant. Notez que chaque animateur disposera d'une « trousse COVID-19 », comportant des gants, lunettes de protection, masque et veste de protection. Ces équipements seront obligatoires pour tout rapprochement « prolongé » ne respectant pas les consignes de distanciation physique recommandées par la Santé Publique. Par exemple, lorsque vient le temps d'administrer les premiers soins ou d'assister dans l'application de la crème solaire.

BLESSURES MAJEURES

Les premiers soins sont administrés sur place par les animateurs. Par la suite, l'enfant est rapidement conduit à l'hôpital en voiture ou en ambulance, selon la gravité de son état. Un animateur accompagne l'enfant. L'équipe de l'animation estivale communique avec vous dans les plus brefs délais. Également, un rapport d'accident est complété par la responsable ou un animateur et un suivi verbal est effectué.

SYMPTÔMES ASSOCIÉS À LA COVID-19

Une « trousse COVID-19 » est à la disposition de chacun des animateurs et comporte du matériel de protection individuelle. En cas de symptômes compatibles à la COVID-19 par votre enfant (fièvre, toux, difficultés respiratoires, perte soudaine de l'odorat sans congestion nasale), celui-ci devra rapidement mettre son masque respiratoire et sera ensuite conduit dans une pièce prédéterminée, en compagnie d'un animateur de son groupe. Ce dernier sera équipé du matériel de protection mentionné ci-haut. Une fois en lieu isolé des autres enfants, les parents seront immédiatement contactés pour venir récupérer l'enfant. Les parents devront ensuite appeler au 1 877 644-4545 pour obtenir des consignes.

L'enfant sera autorisé à effectuer un retour au camp de jour une fois l'obtention d'un résultat négatif à un test de dépistage de la COVID-19. Tous les parents des autres enfants figurant dans le même groupe seront également avisés des derniers événements et invités à réaliser un test de dépistage (sans être obligatoire).

L'enfant qui reçoit un test de dépistage positif à la COVID-19 sera exclu du camp de jour pour le reste de l'été ou jusqu'à l'obtention d'une preuve médicale de guérison à la suite d'un isolement de 14 jours obligatoire, imposé par la Santé Publique. Tous les parents seront alors avisés de la situation et les enfants fréquentant le même groupe seront fortement invités à réaliser un test de dépistage à la COVID-19.

LES RÈGLEMENTS

En tant que parent ou tuteur, vous vous engagez à :

1. **Téléphoner au CAMP DE JOUR chaque fois que votre enfant s'absente ou arrive en retard. Considérant que nous avons à cœur la sécurité de votre enfant, nous vous prions de vous conformer à cette règle.**

2. Respecter les heures (arrivée et départ) inscrites sur la **Fiche d'inscription** afin d'assurer un meilleur contrôle et ainsi offrir un encadrement des plus sécuritaire à votre enfant. Aucune surveillance ne sera effectuée avant 8 h 30 le matin. Les portes demeureront barrées jusqu'à cette heure. Incidemment, votre enfant demeure sous VOTRE responsabilité.

3. Assurer le transport de votre enfant les matins et les soirs. Vous l'accompagnerez à l'entrée du local destiné à son groupe le matin et vous patienterez le soir au même endroit.

   . Exception : si le groupe de votre enfant est à l'extérieur du chalet ainsi que la responsable du **CAMP DE JOUR** (patinoire, forêt, parc Julie-Gagné).

   a. Si votre enfant est autorisé à arriver seul au **CAMP DE JOUR** ou à le quitter sans être accompagné d'un adulte, vous devez nous en aviser à l'aide du document identifié **Fiche d'inscription**, et nous préciser le mode de transport utilisé (à pied ou à vélo).

   b. Le nom de toute personne autorisée à quitter le **CAMP DE JOUR** avec votre enfant doit être indiqué sur cette fiche. Sinon, vous devez en prévenir la responsable du **CAMP DE JOUR** dans les plus brefs délais.

4. Informer la responsable du **CAMP DE JOUR** si la personne désignée est dans l'impossibilité de venir chercher votre enfant.

5. Signaler à la responsable du **CAMP DE JOUR** tout changement à l'horaire de fréquentation de votre enfant une semaine avant la date à modifier. Prenez note qu'une non-fréquentation répétée du camp de jour pourrait mener à une exclusion de l'enfant afin de libérer une place pour les familles en attente. Pour plus d'information, consultez la « Politique de renvoi » plus bas.

6. Remettre au responsable du groupe toutes clés appartenant à votre enfant, dans le but d'éviter les pertes ou les vols. Veuillez donc les identifier convenablement. Les clés sont remises à votre enfant à son départ, en fin de journée.

7. Venir chercher votre enfant au **CAMP DE JOUR** dès que possible si ce dernier est malade ou présente des symptômes compatibles à la COVID-19.

8. **Éviter les aliments contenant des œufs, des noix, des arachides ou des traces de ceux-ci. Soyez vigilants lorsque vous préparez les collations et les repas de votre enfant. Certains participants ont des <u>réactions allergiques sévères</u> qui pourraient, dans certains cas, s'avérer fatales.**

9. À son arrivée le matin, l'enfant doit avoir déjeuné. Il n'est pas permis qu'un enfant déjeune ou soupe au **CAMP DE JOUR**.

10. Préparer deux collations et un dîner pour chaque journée passée au **Camp de jour**. Pour le respect des normes sanitaires, aucun repas chaud ne sera autorisé. En cas d'oubli, les frais de repas sont à vos frais et payables le jour même.

11. Fournir à votre enfant les items suivants à chaque jour :

    Bouteille d'eau, costume de bain, bonnet de bain et serviette de plage, crème solaire (FPS 30 minimum), dîner et collations santé ainsi que de bonnes espadrilles.

12. Vêtir adéquatement votre enfant pour qu'il puisse participer activement à toutes les activités et lui fournir tout le matériel nécessaire. Pour plus de détails, consultez la section **MATÉRIEL**.

13. S'assurer que votre enfant a toujours son masque respiratoire dans son sac-à-dos en cas de besoin en courant de journée. Le port du masque pourrait s'avérer obligatoire selon différentes circonstances et il est fortement recommandé qu'il demeure à portée de main.

14. Identifier visiblement tout le matériel de votre enfant en y apposant son nom. Il est interdit d'apporter des objets personnels (jeux, jouets, Ipod, cellulaire, etc.), autre que ces outils de bricolage. À cet égard, l'équipe de l'animation sollicite la collaboration quotidienne des parents. Dans le cas contraire, le **CAMP DE JOUR** n'est pas responsable des objets personnels volés ou endommagés. De plus, les enfants n'ont pas le droit d'utiliser leurs jouets électroniques sur le site;

15. Transmettre au **Camp de jour**, via la fiche d'inscription, toute information susceptible d'agrémenter le séjour de votre enfant (ex : utilisation de flotteurs);

16. Aviser la responsable du **Camp de jour** si votre enfant doit prendre un médicament quelconque. Sans prescription médicale, <u>aucun</u> médicament ne sera administré à votre enfant. Les médicaments avec prescription donnent lieu à la procédure suivante :

    . Chaque médicament devra être identifié par un code de prescription médicale et les renseignements suivants doivent apparaître sur le contenant : nom de la personne, nom du médicament, posologie du médicament, date d'expiration du médicament et nom du médecin traitant.

Note : Certains des règlements se retrouvent ailleurs dans le guide. Prenez note que ces règlements sont très importants.

LA POLITIQUE DE RENVOI

Si un enfant adopte l'un des comportements suivants :

- Brise volontairement ou dérobe le matériel de l'équipe de l'animation estivale ou d'un autre participant.
- Blesse ou tente de blesser volontairement un membre ou des membres de l'équipe de l'animation estivale ou un autre participant.
- Met en danger la sécurité et le bien-être d'un membre ou des membres de l'équipe de l'animation estivale ou d'un autre participant.
- Ignore de façon répétée les consignes données par un membre ou des membres de l'équipe de l'animation estivale.
- Se montre grossier, injurieux ou indécent envers un membre ou des membres de l'équipe de l'animation estivale ou envers un autre participant.
- Tousse volontairement en direction des autres enfants, crache sur autrui ou sur le matériel de manière intentionnelle. En ces temps de pandémie, il n'y aura aucune tolérance pour ce type de comportements.

Cette liste n'est pas exhaustive. Tout autre comportement pouvant affecter la sécurité et le mieux-être d'un participant et tout comportement jugé dangereux ou néfaste au déroulement des activités peut faire l'objet d'une intervention. Dans le cas de bris volontaires, les parents doivent assumer le coût de remplacement et/ou de réparation du matériel.

Dans de telles circonstances, les procédures suivantes sont mises en application :

1. Trois avertissements verbaux. Un suivi verbal est effectué au parent par un animateur.
2. Suite au troisième avertissement, le participant est temporairement retiré des activités. Le parent ou les parents sont rencontrés la journée même par l'animateur de groupe. Ils sont alors informés de son comportement. Des solutions sont apportées et la démarche est notée au dossier de l'enfant.
3. Dans le cas où la première intervention ne donne **aucun** résultat satisfaisant et que le comportement de l'enfant demeure problématique, une seconde rencontre avec le parent ou les parents est cédulée. L'animateur de groupe et la responsable du **CAMP DE JOUR** sont présents. Une discussion est amorcée pour trouver une solution commune et applicable dans un court délai. Un plan d'intervention est convenu et signé par les acteurs présents.
4. Une mise en application des interventions et une évaluation des résultats sont effectuées. Advenant l'échec du plan d'intervention, le participant est définitivement *renvoyé* du programme **CAMP DE JOUR**. Par la suite, un remboursement est émis, selon la politique prévue à cet effet.

COVID-19

En raison des normes sanitaires très strictes du ministère de la Santé publique, on doit comprendre et accepter que le camp de jour sera différent de la formule habituelle. Il est important de savoir que seuls les employés et les enfants inscrits pourront entrer dans les locaux du camp de jour.

Toutes les mesures du présent guide sont extrêmement importantes et nous vous recommandons fortement de le lire avec attention, car il précise les nouvelles règles de fonctionnement dû à cette nouvelle réorganisation. Plusieurs modifications auront lieu. Par exemple, un masque respiratoire remplacera le traditionnel gilet de camp. De plus, toute inscription au camp de jour vaut l'acceptation des mesures citées et la Municipalité de Notre-Dame-du-Portage ou ses employés ne pourront être tenus responsables en cas d'infection de votre enfant à la COVID-19. À ce sujet, une clause d'acceptation des risques sera ajoutée à la fiche d'inscription.

LES MESURES S'ARTICULENT AUTOUR DES 4 DIRECTIVES DE LA SANTÉ PUBLIQUE :

- Distanciation physique : Assurer un espace de 1 mètre entre les participants et organiser l'environnement physique favorisant le maintien de cette distance entre tous les individus.
- Activités extérieures : Privilégier les sites extérieurs pour la programmation d'activités en respectant le nombre maximum de participants par espace pour respecter la distanciation physique.
- Limitation des contacts physiques : Réduire au maximum les contacts directs et indirects entre les individus, en programmant des activités et des jeux limitant le partage de matériel.
- Mesures d'hygiène : Appliquer et faire respecter rigoureusement les règles sanitaires dont le nettoyage et la désinfection des locaux et du matériel de l'ameublement et des installations sanitaires et les routines d'hygiène individuelle, dont le lavage des mains des participants et du personnel.
- Couvre-visage : Le couvre-visage devra être porté par les enfants selon les consignes provenant du milieu scolaire de la région (selon l'âge et la couleur de la zone).

COMMENTAIRES ET SUGGESTIONS

Vous êtes invités à faire part de vos commentaires et de vos suggestions aux personnes suivantes :

Coordonnateur loisirs, culture et vie communautaire	Responsable du Camp de jour
Nom : Vincent Laflamme	Nom : Enric Cloutier
Par courriel : loisirs@notre-dame-du-portage.ca	Par courriel : cdj.nddp@gmail.com
Par téléphone : 418 862-9163, poste 225	Par téléphone : 418 605-9252

Nous vous souhaitons un bel été !

Merci de nous faire confiance une fois de plus!